



Office du Bac : Une opération exceptionnelle de délivrance de diplômes



L'Office du Bac organise une opération exceptionnelle de délivrance de diplômes du 15 au 26 avril. L'opération concerne les bacheliers des années 2011, 2012, 2013 et 2019. Mais seuls ceux qui avaient déjà déposé une demande de retrait physique ou en ligne avant le 01 mars 2024 sont concernés.

De façon pratique, l'office a retenu deux séquences temporelles. Du 15 au 19 avril 2024, les bacheliers de 2011 et 2019 ayant déjà fait une demande pourront retirer leur diplômes entre 8h 30 mn et 13h 30 mn. Quant aux diplômés de 2012 et 2013, ils sont invités à se présenter du 22 au 26 avril aux mêmes heures.

A propos des conditions de récupération, l'office précise : « aucune autre personne ne peut venir récupérer le diplôme à votre place ». Pour repartir avec le sésame, le demandeur ayant fait un dépôt physique doit nécessairement se présenter avec une des pièces d'identité suivantes : Carte nationale d'identité, passeport ou carte consulaire en cours de validité. Ceux qui ont fait une demande en ligne doivent se présenter avec l'une de ces pièces ci-devant citées plus l'attestation provisoire de réussite au baccalauréat.

Une initiative pareille a déjà été prise du 3 au 8 mars dernier en faveur des bacheliers de l'an 2010. Une façon sans doute pour le nouveau directeur de l'office bac, Cheikh Ahmadou Bamba Guèye d'évacuer l'important stock de diplômes en souffrance. Il s'inscrit ainsi dans la voie déjà tracée par son prédécesseur, Pr Sossé Ndiaye qui a fait un travail important dans ce sens.

https://www.seneweb.com/news/Education/office-du-bac-une-operation-exceptionnel_n_437778.html

Année académique et financement de la recherche : El Hadji Abdourahmane Diouf décline ses priorités



Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, El Hadji Abdourahmane Diouf, a listé les priorités de ce département ministériel, dont la stabilisation de l'année académique dans les deux prochaines années.

Il a aussi cité le financement de la recherche et de l'innovation, lors de sa prise de fonction en présence de son prédécesseur, Moussa Baldé, jeudi, à Diamniadio (ouest).

« Actuellement, on a des années académiques qui se superposent et cela fait partie de nos priorités de stabiliser l'année académique qui commencerait en octobre-novembre et se terminerait en juin-juillet, pour retourner dans l'orthodoxie, pour que le système académique sénégalais puisse continuer à être performant », a-t-il dit.

El Hadji Abdourahmane Diouf invite toutes les parties concernées à collaborer à ce projet.

Il a promis de discuter avec les acteurs concernés pour parvenir à un « calibrage » de l'année académique, ce qui sera « un gage de crédibilité » pour les partenaires techniques et financiers de l'État.

« Une fois que nous aurons stabilisé la fonction d'enseignement, nous nous attaquerons cumulativement à la recherche et à l'innovation », a assuré le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

<https://aps.sn/stabilisation-de-lannee-academique-et-financement-de-la-recherche-el-hadji-abdourahmane-diouf-decline-ses-priorites/>

Université numérique : « Cheikh Hamidou Kane » en chiffres



Créée en 2013, l'Université virtuelle du Sénégal devenue l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) célèbre ses 10 ans. Le Recteur de l'Institution, Pr Moussa Lô, fait le bilan dans un entretien accordé au journal Le Soleil.

« Si l'on considère que chaque promotion doit faire trois ans pour boucler une licence, nous en sommes à sept promotions. A ce jour, 13.420 étudiants ont été gradués dont 12.559 en Licence et 861 en Master », indique-t-il. Avant d'ajouter : « A l'UN-CHK, nous avons trois pôles de formations : le pôle Lettres, Sciences humaines et Éducation (LSHE), qui compte 8.700 étudiants, le pôle Sciences économiques, juridiques et administration (SEJA) avec un effectif de 20.637, et le pôle Sciences techniques et numériques (STN) qui totalise 23.127 étudiants. »

Il poursuit : « Nous savons tous que le taux de bacheliers littéraire est largement supérieur au taux des bacheliers scientifiques. Mais à l'UN-CHK, nous travaillons à permettre aux bacheliers de la série L d'avoir accès aux formations scientifiques. »

Ainsi, garantit le Professeur titulaire en Informatique, « grâce au « comodal adapté », [l'Université virtuelle] propos[e] un modèle pédagogique qui permet aux bacheliers littéraires qui constituent plus de 80% du taux global du Sénégal, de réussir une reconversion et de suivre des filières de Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (STEM).

https://www.seneweb.com/news/Education/universite-numerique-laquo-cheikh-hamido_n_437653.html

Moustapha Mamba Guirassy s'engage pour une « transformation en profondeur du système éducatif »



Le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Moustapha Mamba Guirassy, a souligné, jeudi, la nécessité d'une « transformation en profondeur du système éducatif », pour faire naître « l'école du futur ».

« Sans complexe et avec beaucoup de détermination et de courage, il nous faudra aller dans le sens d'une refondation et transformation du système éducatif » sénégalais, a-t-il dit, jeudi, lors de sa prise de sa prise de fonction.

« Il nous faut aller dans le sens d'une transformation profonde du système éducatif, il nous faut aller vers l'école du futur », a insisté le ministre de l'Éducation nationale en présence des directeurs, chefs de service et agents de son département, mais aussi d'acteurs du secteur.

La transformation du secteur de l'éducation permettra d'avoir « des Sénégalais adossés à leurs valeurs, des patriotes avec en majorité un ancrage scientifique, socialement très engagés et très connectés aux enjeux du monde », a-t-il soutenu.

« Il faut puiser dans nos valeurs sociales et culturelles afin de consolider l'éducation aux valeurs fondamentales des enfants sénégalais, puisqu'il s'agira de former, dans un horizon temporel de 15 à 20 ans, le jeune Sénégalais que nous voulons pour ce pays », a indiqué Moustapha Mamba Guirassy.

Le nouveau ministre de l'Éducation nationale juge qu'il « est important d'adosser la formation des jeunes Sénégalais au socle culturel sénégalais ».

<https://aps.sn/moustapha-mamba-guirassy-sengage-pour-une-transformation-en-profondeur-du-systeme-educatif/>

REVUE DE PRESSE

ACTU : EDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Actualité internationale

Francophonie : la Côte d'Ivoire désignée pour prendre la tête de la Conférence des ministres de l'Éducation



La Côte d'Ivoire a été désignée pour prendre la tête de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), qui réunit les ministres de l'Éducation des 44 États et gouvernements membres, dont 14 pays africains associés à la France, dans la perspective de débattre autour des enjeux de l'éducation.

Le mandat de deux années. Le passage de témoin se fera lors de la 60e Session ministérielle de la Conférence qui se tiendra du 22 au 26 avril 2024 à Abidjan, capitale économique ivoirienne, sous le thème « Enseignement général, enseignement technique et orientation vers les filières scientifiques et technologiques : Enjeux, stratégies et perspectives pour l'atteinte de l'ODD 4 dans l'espace francophone ».

Le thème suscité a été choisi en rapport aux défis des pays membres et a déjà fait l'objet de discussions préalables entre les experts internationaux du secteur de l'éducation-formation. De ces discussions, a été élaboré un document de réflexion et d'orientation (DRO) qui sera examiné et validé par les ministres lors de la session. Aussi, durant cette session, les ministres adopteront les statuts révisés de la CONFEMEN et du personnel.

La CONFEMEN est la première institution francophone chargée de contribuer à l'élaboration des politiques éducatives des pays membres et d'orienter la programmation de l'éducation-formation de la Francophonie.

<https://www.agencecofin.com/formation/1104-117775-francophonie-la-cote-d-ivoire-designee-pour-prendre-la-tete-de-la-conference-des-ministres-de-l-education>

La prochaine rentrée scolaire sera entièrement numérique



Lors d'un point de presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, M Belaabed a souligné que "la prochaine rentrée scolaire se déroulera dans un paysage numérique sans précédent, après la numérisation de toutes les opérations pédagogiques, éducatives, administratives et organisationnelles dans le secteur éducatif", qui s'achèvera en juin prochain.

Le ministre a ajouté: "Nous sommes désormais sur le point d'atteindre le tout numérique dans ce secteur, en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la nécessité d'achever toutes les opérations numériques avant la fin du premier semestre de l'année en cours".

Selon M. Belaabed, "ces opérations concernent l'inscription à distance, notamment pour la première année de l'école primaire, qui sera lancée le 2 mai prochain, l'orientation, les mécanismes et autres programmes, qui seront bientôt annoncés".

S'agissant de l'inscription à distance pour la première année de l'école primaire, le ministre a déclaré que "cette rentrée scolaire se fera sans papier, à distance et sans les déplacements à l'établissement scolaire", soulignant "la disponibilité du secteur à faire de cette opération un succès", ce qui permettra une bonne répartition des élèves, la maîtrise des effectifs, un travail organisé et en tout confort avant la rentrée officielle".

La prochaine rentrée scolaire comprendra également la mise en œuvre et la concrétisation du projet de réduction des méthodologies et des programmes scolaires,

<https://www.aps.dz/sante-science-technologie/169351-la-prochaine-rentree-scolaire-sera-entierement-numerique>

« Si j'avais été là-bas, je n'aurais pas quitté l'université avec ces quatre programmes »



S'il avait été à la tête de l'Université de l'Ontario français (UOF) depuis ses débuts, le recteur Pierre Ouellette affirme qu'il « n'aurait pas quitté l'université avec les quatre programmes avec lesquels [elle] a commencé ».

La pertinence des quatre premiers programmes de l'établissement a été remise en question par certains Ontariens. Dans des documents internes obtenus par Radio-Canada, leUOF admet que les programmes ont généré une certaine incompréhension dans la population. Les quatre premiers baccalauréats :

À la lecture des documents transmis par Radio-Canada, une professeure de sciences politiques au Collège militaire royal du Canada, Stéphanie Chouinard, s'est réjouie de voir l'Université reconnaître le manque de notoriété des premières émissions.

Dans un plan fourni au ministère des Collèges et Universités de l'Ontario (MCU) et obtenu par Radio-Canada, leUOF écrit que la province lui a demandé de créer des programmes non conventionnels pour ne pas concurrencer ce qui est proposé ailleurs. Le premier recteur de l'Université française de l'Ontario, André Roy, a démissionné de son poste en 2021.

En entrevue, Pierre Ouellette, qui a remplacé André Roy comme recteur en 2021, a toutefois expliqué quepas de questions La question de la concurrence a été soulevée lors de la création du nouveau Bachelor of Education, qui compte aujourd'hui 86 étudiants.

<https://news.dayfr.com/local/3654647.html>

Un rapport pointe « l'explosion » du nombre d'enseignants vacataires dans les universités



En augmentation de 30 % en sept ans, les vacataires sont désormais majoritaires au sein des personnels enseignants dans les universités, révèle, jeudi, une note du collectif Nos services publics.

L'université ne peut pas se passer des enseignants vacataires et, ce faisant, elle les maltraite. Dans une note consacrée à « l'ubérisation de l'enseignement supérieur », publiée jeudi 11 avril, le collectif transpartisan Nos services publics documente l'« explosion » des recrutements de vacataires, qui a conduit à précariser des milliers d'enseignants en attente d'une titularisation.

En théorie, la vacation peut servir de sas entre la thèse et la titularisation comme maître de conférences ou chargé de recherches, mais le faible nombre de postes et de contrats postdoctoraux ouverts chaque année « tend à prolonger cette phase de transition parfois indéfiniment », acte la note. Initialement conçu pour faire intervenir, de manière ponctuelle, des professionnels du secteur économique à l'université, le statut de vacataire est aujourd'hui très largement utilisé pour dispenser les heures de cours que ne peuvent assurer les agents titulaires ou contractuels, faute d'être en nombre suffisant.

En outre, « les vacataires sont ceux qui assument généralement les tâches les moins prestigieuses de l'université, mais à qui, paradoxalement, on confie aussi la responsabilité d'enseigner les fondements d'un savoir universitaire en premier cycle », pointe le collectif.

https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/04/11/enseignement-superieur-un-rapport-pointe-l-explosion-du-nombre-de-vacataires_6227158_3224.htm